

En quoi consiste le culte voulu par Dieu?

ÉTUDES DANS LA 1689 – PARTIE 93

~ 1689 22.5 ~

Réponse : L'Écriture sainte doit être centrale à l'adoration, tant pour nous indiquer comment adorer Dieu que pour composer la substance de notre adoration ~ Colossiens 3.16

Nous arrivons maintenant à la substance du culte dominical d'adoration, c'est-à-dire aux différents éléments que les adorateurs doivent mettre en pratique pour adorer Dieu de la façon qu'il l'exige lui-même.

(Par. 5) Le culte religieux de Dieu comprend : la lecture des Écritures, la prédication et l'écoute de la Parole de Dieu, l'instruction et l'avertissement mutuels par des psaumes, des hymnes et des chants spirituels adressés au Seigneur avec le cœur rempli de grâce ainsi que l'administration du baptême et de la sainte cène. Le tout doit être pratiqué en obéissance à Dieu, avec intelligence, foi, respect et crainte de celui-ci ; de plus, de solennelles humiliations accompagnées de jeûnes et d'actions de grâce, en des occasions particulières, doivent être pratiquées de manière sainte et religieuse.

Le culte réformé contraste par sa simplicité avec les liturgies élaborées des traditions ritualistes des Églises romaine, luthérienne ou anglicane. La confession de foi met de l'avant un culte religieux épuré de tout faste et surtout de tout élément qui n'est pas expressément contenu dans les prescriptions explicites de la nouvelle alliance. La description du culte faite au paragraphe 5 articule délibérément le principe de *la centralité des Écritures*. Tous les aspects de l'adoration sont, d'une façon ou d'une autre, imbibés de la Parole de Dieu : *ce que l'on proclame, chante, prie et administre doit toujours être rempli et accompagné de la Parole divine* (Col 3.16). Regardons de plus près ces différents éléments.

Après avoir décrit la place et la forme de la prière aux paragraphes 3-4, la confession met de l'avant *la lecture des Écritures*. De nos jours, l'Écriture est généralement peu lue dans les assemblées publiques du peuple de Dieu. Une des explications est sans doute le fait que contrairement aux époques passées, la quasi-totalité des fidèles possède maintenant sa propre Bible et peut y lire à souhait. Jadis, c'était à l'Église lors du culte dominical qu'on entendait la lecture des Écritures. Malgré cette différence, *le culte d'adoration devrait inclure une lecture biblique substantielle*. Au temps de la confession de foi, on lisait habituellement au moins un chapitre de chacun des deux testaments. Cette *lectio divina* était aussi une *lectio continua*, c'est-à-dire qu'on lisait de manière suivie un livre complet de la Bible avant de passer à un autre. Les auteurs de la confession de foi considéraient que cette pratique était une injonction apostolique, à la fois exemplifiée (Lc 4.16-17 ; Ac 13.15) et prescrite (1 Tm 4.13).

En plus d'être lue, *la Parole doit être prêchée* (2 Tm 4.2). La prédication est non seulement une proclamation mais également une explication de l'Écriture sainte afin que le peuple de Dieu puisse l'accueillir (Né 8.8 ; Ac 8.30-31). *La tradition réformée voit la prédication de la Parole de Dieu comme étant la Parole de Dieu*. Mais pour être Parole de Dieu, la prédication doit exposer

fidèlement le texte de la Parole de Dieu (2 Tm 2.15), autrement elle demeure la parole des hommes (Col 2.8).

Lorsque la Parole est lue ou prêchée, l'Église adore Dieu par *l'écoute attentive et réceptive*. Une telle écoute est marquée par la bénédiction du Seigneur qui déclare « Heureux celui qui lit et ceux qui entendent les paroles de la prophétie, et qui gardent les choses qui y sont écrites! » (Ap 1.3). Il faut donc que l'écoute, tout en étant prudente et avertie (Lc 8.18 ; Ac 17.10), soit soumise et obéissante (Jc 1.21-25).

La posture des adorateurs face à Dieu n'est pas uniquement réceptive cependant, car en plus de recevoir le message divin, ils sont invités à y répondre *par des psaumes, des hymnes et des chants spirituels adressés au Seigneur* (Ep 5.19). Le chant doit être fait avec cœur et non avec tiédeur. Il devrait inclure les Psaumes de l'Écriture, mais ne pas s'y limiter. Les chants devraient être choisis à la lumière des vérités bibliques et servir à l'édification de la foi et l'exhortation mutuelle (Col 3.16) plutôt qu'à la simple stimulation des émotions. Nous chantons à Dieu ainsi qu'à nos frères et sœurs.

Le fait que la confession de foi ne mentionne rien au sujet de l'usage de la musique dans le culte reflète la division qui existait entre les théologiens sur cette question. Certains croyaient que le chant devait être *a cappella*, tandis que d'autres considéraient que l'usage d'instruments lors du culte était légitime. Ce silence de la confession de foi, tout en laissant la liberté aux Églises de décider localement d'utiliser ou non des instruments, invite à la prudence et la modération. *La musique du culte devrait servir à soutenir le chant de la congrégation*, mais elle ne devrait en aucun cas agir comme spectacle ni assourdir les voix de l'assemblée.

Ensuite, les ordonnances du Seigneur, *le baptême et la sainte cène*, doivent aussi être pratiquées lors du culte (Ac 2.41-42). Puisqu'il y a quelques chapitres dédiés aux sacrements (ch. 28-30), nous examinerons leur célébration en détail lors de l'exposition de ces chapitres. Contentons-nous pour l'instant de noter que les ordonnances devraient être réservées au *culte en Église* et ne pas être pratiquées dans un *culte privé*.

Soulignons, en terminant, que le culte dominical ne doit pas être fait machinalement ni frivolement ou à l'improviste. *Pour être rendu avec intelligence, foi, respect et crainte, le culte doit être préparé à la fois par ceux qui le dirigent et ceux qui y participent*. D'autres cérémonies religieuses, en plus du culte dominical, peuvent être célébrées par les chrétiens : mariages, funérailles, célébrations ou humiliations particulières, etc. Celles-ci doivent être faites « *dans le respect des principes généraux de la Parole* » (1.6), sans nécessairement exiger l'observance de toutes les prescriptions qui sont requises pour le culte dominical.